

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

Demandeur : FACEF et ARC

Question no 6: SCGM-19, doc 4, p. 3 lignes 1-5

«C'est pour ces raisons qu'en règle générale les mesures en efficacité énergétique qui sont retenues dans des processus semblables à celui de la SCGM, visent en particulier la clientèle à petit ou moyen débit qui fait face à d'importantes barrières techniques et financières, et dans une moindre priorité, la clientèle du secteur des grandes entreprises.»

6. Veuillez donner des exemples de programmes qui s'adressent à la clientèle industrielle, *dans une moindre priorité*, mais qu'on retrouve dans des processus semblables à celui de la SCGM.
-

Réponse

6 De façon générale, les DGN offrent, et ce, par ordre de priorité, des programmes aux clients résidentiels, commerciaux et ensuite industriels. Ce choix est dicté par les considérations de marché, de barrières et de ressources.

Pour plus d'information voir la réponse à la question 17.2 du RNCREQ à la pièce SCGM-19, Document 4.14.